



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 30 Mai 2023

CARBURANTS

Révision des prix maximums des produits pétroliers du 1^{er} juin 2023, zéro heure

Comme le prévoit la réglementation, le Préfet fixe les prix maxima des produits pétroliers dont les suivants :

- Supercarburant sans plomb
- Gazole
- Gaz de pétrole liquéfié

Ces prix maximums (toutes taxes comprises) sont calculés en deux temps :

- Tout d'abord, les prix maximums hors taxe sont établis à **partir d'une méthode de calcul mentionnée dans la réglementation et de données objectivables**. Ils prennent en compte les coûts supportés par les entreprises et la rémunération des capitaux, et le cas échéant, leur marge commerciale.
- Dans un deuxième temps, les prix maximums toutes taxes comprises sont déterminés **en ajoutant aux prix hors taxe le montant des différentes taxes applicables**, notamment la fiscalité indirecte locale, dont les taux et tarifs sont déterminés par le Conseil Régional, dont les recettes contribuent au financement des collectivités locales. Contrairement à l'Hexagone, l'État ne perçoit ni TVA, ni taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) sur les carburants consommés en Guadeloupe.

Au 1^{er} juin 2023, les prix maxima applicables en Guadeloupe seront les suivants :

	1 ^{er} au 30 juin 2023		Evolution par rapport au mois précédent
	Prix maximum hors taxe	Prix maximum toutes taxes comprises	
Supercarburant sans plomb (en €/l)	1,20	1,77	-0,07
Gazole (en €/l)	1,17	1,52	-0,10
Gaz de pétrole liquéfié (en €/bouteille de 12,5 kg)	18,54	19,50	-1,86

Déterminants de l'évolution mensuelle constatée

- Les cours du Brut baissent de 11,7 % en moyenne pour atteindre 75.64 \$/baril en raison de l'incertitude concernant l'économie mondiale ;
- Les cours européens de l'Essence et du Gasoil sont en repli respectivement de - 9,5 % et - 11,8 % en raison d'une demande moins importante ;
- Les cours du Butane repartent à la baisse (-22,5 %) en raison d'une offre abondante conjuguée à une baisse de la consommation et à des conditions météorologiques clémentes ;
- La parité moyenne EUR/USD est stable à 1,0926 soit – 0,3 % par rapport au mois précédent.

L'observatoire des prix, des marges et des revenus a été informé du projet de révision des prix maximums, préalablement à leur application.